



Froideville

1055 Froideville, 10 décembre 2014

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 9 DECEMBRE 2014

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1. Miss Suisse

Le 11 octobre a eu lieu l'élection de « Miss Suisse ». A notre grande satisfaction, c'est une « Cacatchoux », Laetitia Guarino, qui en a été la gagnante. Cette consécration a eu de nombreuses retombées sur notre village dont le nom a été très souvent mentionné dans toutes sortes de médias.

Nous préférons prendre un peu de recul pour la recevoir officiellement afin de l'accueillir dans le cadre des festivités de notre fête nationale le 1^{er} août prochain. Cette réception sera englobée dans le cadre du Giron du Centre des Jeunesses campagnardes organisé à Froideville du 29 juillet au 2 août 2015.

2. Visite de contrôle du Préfet

En date du 19 novembre, notre administration a été contrôlée par M. le Préfet Pascal Dessauges. Tous les registres et procès-verbaux ont été passés en revue. La précision et la qualité de leur tenue a été relevée et les remerciements adressés à qui de droit.

3. Conseil d'établissement scolaire CET

Le Conseil d'établissement scolaire de l'ASICE est composé de quatre quarts : un quart représente la direction des écoles et les enseignants, un les autorités, un les parents d'élèves et le dernier la partie civile. Ce dernier est composé de quatre chefs d'entreprises formatrices d'apprentis.

Michel Ducommun, conseiller communal et représentant de la partie civile au sein du CET, a émis le vœu de démissionner à la fin de cette année, au vu de ses nouvelles fonctions au sein de la Fédération des entrepreneurs vaudois.

Pour le remplacer, la Municipalité recherche un ou une citoyenne de Froideville ayant un lien de près ou de loin avec la formation des jeunes.

Les personnes intéressées, pour tous renseignements complémentaires, sont priées de s'adresser au municipal des écoles.

4. Répartition des dicastères

Dès le premier novembre 2014, une nouvelle répartition partielle des dicastères a eu lieu au sein de la Municipalité en raison du départ de M. Keller. M. Michel Girod reprend les dicastères de la police et de l'informatique et cède les routes à M. Lancoud, qui va gérer les services industriels et une partie des travaux (épuration, parcs et promenades).

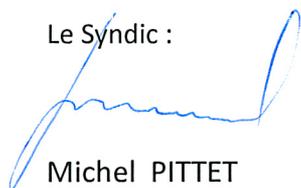
5. Apéritif communal de l'An nouveau

La Municipalité a le plaisir de convier nos citoyens au désormais traditionnel apéritif du Nouvel An qui aura lieu le samedi 10 janvier 2015 dès 11h.00 à la salle du 700^{ème}, au rez de la grande salle, afin de démarrer la nouvelle année dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous avons terminé les communications que la Municipalité souhaitait vous donner ce soir. Nous tenons à remercier le Conseil communal de son appui tout au long de cette année. Notre gratitude va également au personnel de l'administration, à la boursière communale, aux collaborateurs du service de la voirie, ainsi qu'à toutes les personnes qui animent les nombreuses commissions du village.

Comme elle l'a toujours fait, la Municipalité va continuer à défendre au mieux les intérêts de la Commune et à offrir à nos concitoyens la meilleure qualité de vie possible. Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos vœux les plus sincères pour de bonnes fêtes et nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse Année 2015.

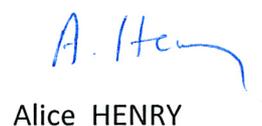
Le Syndic :



Michel PITTET



La Secrétaire :



Alice HENRY